

390 ENERGY

F_BI_RS_IS

Données Fiscales

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 529665242

Code activité (NAF) 3511Z

Désignation et adresse

SAS 390 ENERGY

75 Allée Wilhelm Roentgen

CS 40935 MONTPELLIER Cedex 2 34961 FR

Téléphone

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration : NOR

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF) IS1

Catégorie fiscale BI

Régime fiscal : RS

Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS) IS

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N : 01/07/2024

Date de clôture de l'exercice ou période N : 30/06/2025

Durée de l'exercice ou période N : 12

Date d'arrêté provisoire des comptes :

Date de clôture de l'exercice ou période N-1 30/06/2024 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Durée de l'exercice ou période N-1 : 12 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Date limite de dépôt de la déclaration : 15/10/2025

Désignation de l'entreprise390 ENERGY

Néant

Adresse de l'entreprise75 Allée Wilhelm Roentgen CS 40935 34961 MONTPELLIER Cedex 2

							Exercice N clos le 30/06/2025		Exercice N-1	
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012					
		Autres*	014		016					
	immobilisations corporelles*		028	105 268	030		105 268		108 479	
	immobilisations financières* (1)		040		042					
	Total I (5)		044	105 268	048		105 268		108 479	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052					
		Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070					
		Autres* (3)	072		074				3 051	
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	3 624	086		3 624		1 037	
	Charges constatées d'avance*		092		094					
	Total II		096	3 624	098		3 624		4 088	
	Total général (I + II)		110	108 892	112		108 892		112 566	
PASSIF						Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*					120	1 000	1 000		
	Écarts de réévaluation					124				
	Réserve légale					126				
	Réserves réglementées*					130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*				131		132			
	Report à nouveau					134	(15 365)	(14 480)		
	Résultat de l'exercice					136	(9 927)	(885)		
	Subventions d'investissement					137				
	Provisions réglementées					140				
	Total I					142	(24 292)	(14 365)		
Provisions pour risques et charges					Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166				
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169		172			
	Comptes courants d'associés					173				
	Autres dettes					175	133 184	126 932		
	Produits constatés d'avance					174				
	Total III					176	133 184	126 932		
Total général (I + II + III)						180	108 892	112 566		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2025

Désignation de l'entreprise : 390 ENERGY Néant

A – RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210						
	Production vendue	biens			215		214						
		services*				217		218					
	Production stockée*	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production						222					
	Production immobilisée*							224		100 000			
	Subventions d'exploitation reçues							226					
	Autres produits							230					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232		100 000			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234					
	Variation de stock (marchandises)*							236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238		100 000			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*							240					
	Autres charges externes* :		dont crédit bail mobilier :		immobilier :			242	464	885			
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE*		243			244					
	Rémunérations du personnel*							250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252					
	Dotations aux amortissements*							254					
	dont amortissement du fonds de commerces							255					
	Dotations aux provisions							256					
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*				259			262				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260							
	Total des charges d'exploitation (II)							264	464	100 885			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(464)	(885)				
Produits financiers						(III)	280		3 211				
Produits exceptionnels						(IV)	290						
Charges financières						(V)	294	9 463	3 211				
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347		(VI)	300					
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348								
Impôts sur les bénéfices*						(VII)	306						
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	(9 927)	(885)				
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				312		314	9 927			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318						
	Provisions non déductibles*						322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)						324						
	Divers*, dont intérêts excéden- taires des cpes-ets d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997					
	Entreprise nouvelles (44.sexies)		986		ZFU - TE (44 octies A)	987		342					
					JEI (44. sexes A)	989							
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindicies)	138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993							
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992		France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quindicies A)	181							
	ZFANG 44 quaterdecies		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		350					
	dont divers	Créance due au report en arrière du déficit						346					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)						655					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)						643					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)						645					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)						647					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)						648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641					
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS AN						Bénéfice col. 1, Déficit col. 2	352		354	9 927		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)						356						
	Déficits antérieurs reportables :*		15 364		dont imputés sur le résultat :			360					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION I						Bénéfice col. 1, Déficit col. 2	370		372	9 927			

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

3 - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS
PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFîP N° 2033-C 2025

Désignation de l'entreprise :		390 ENERGY										Néant ☐	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
ACTIF IMMOBILISÉ													
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	108 479	472		474	3 211	476	105 268				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	108 479	492		494	3 211	496	105 268				
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Fonds commercial			495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL			570		572		574		576				
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599					

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

390 ENERGY
SAS - Société par Actions Simplifiée
au capital variable minimum de 1000 € et maximum 450000 €
Siège social : 75 allée Wilhelm Roentgen, 34961, Montpellier Cedex 2
529 665 242 RCS MONTPELLIER
(« la Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 8 septembre 2025**

/...

DEUXIEME DECISION

La société a réalisé une perte de -9 926,70 € que l'associé unique décide d'affecter comme suit :

- Perte de l'exercice-9 926,70 €
- 5 % du résultat à la Réserve Légale
dans la limite de 10% du capital social0
- Le Solde, soit la somme de..... -9 926,70
€ en totalité au poste « Report à Nouveau »

Le poste « Report à Nouveau » se trouve ainsi porté à -25 292,09 €.

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des années précédentes.

L'associé unique constate que du fait des résultats cumulés, les capitaux propres de la société sont toujours inférieurs à la moitié du capital social à la clôture de l'exercice. Cependant, la poursuite de l'activité ne s'en trouve pas compromise. L'activité de la société (production et vente d'électricité) permettra, à moyen terme, de rétablir des capitaux propres au niveau minimal requis par la loi.

/...

CERTIFIE CONFORME

La société URBASOLAR
Président, elle-même représentée
par

M. Gilles ATTOLINI, Directeur
Général

Signed by:
 GILLES ATTOLINI
2E675B87BDAC4D9...

